



**Built to Lead**

Pour Publication Immédiate : 7/21/2016

**GOVERNEUR ANDREW M. CUOMO**

## **LE GOUVERNEUR CUOMO SIGNE UNE LOI QUI EXEMPTÉ LES PRODUITS D'HYGIÈNE FÉMININE DE TAXES SUR LES VENTES ET LA CONSOMMATION**

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a signé aujourd'hui une loi qui élimine la taxe de vente sur les produits d'hygiène féminine.

Le projet de loi (A.7555-A/S.7838) exempte ces produits de la taxe locale et de l'État sur ces ventes.

« Ceci est une taxe régressive sur des produits essentiels que les femmes ont dû payer pendant beaucoup trop longtemps et l'éliminer est une question de justice sociale et économique », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « Je félicite la conseillère municipale Rosenthal et la sénatrice Serino pour leurs actions de plaidoyer énergique et leur dur travail afin que cette mesure législative importante soit adoptée. »

Les produits d'hygiène féminine ont été imposables depuis que la taxe de vente de l'État fut institué en 1965, alors même qu'une grande variété d'autres produits, comme les produits alimentaires et de planification familiale, en étaient exemptés.

New York est l'un des premiers États à se joindre au mouvement pour exempter les produits d'hygiène féminine de la taxe de vente, ce qu'on estime une épargne de 10 millions \$ par année aux femmes qui achètent des tampons et d'autres produits similaire.

**La sénatrice Sue Serino a dit :** « Avec la signature de ce projet de loi aujourd'hui, nous franchissons une étape monumentale dans la réforme de nos lois fiscales qui se voyaient déconnectées de la réalité et nous envoyons un message clair aux femmes de New York que nous les avons entendus. Cette journée était longuement attendue et je félicite le Gouverneur Cuomo, ainsi que mes collègues du Sénat, d'avoir aidé à finalement faire de cette taxe une chose du passé. C'est mon espoir que nous puissions continuer à appliquer du bon sens à nos lois fiscales tandis que nous travaillons à rendre notre état plus abordable pour tous les New-Yorkais. »

**La conseillère municipale Linda B. Rosenthal a dit :** « Je suis fière que mon projet de loi exemptant les produits d'hygiène féminine de la taxe de vente locale et d'État ait été signé par le gouverneur. La signature de ce projet de loi représente une aube nouvelle. Les femmes dans tout l'État ne seront plus encombrées par une taxe persistante qui fut prélevée à un temps où les femmes ne faisaient pas partie du gouvernement et du processus de prise de décision. La taxe sur les tampons est régressive, et la retirer épargnera à toutes les femmes la charge mensuelle supplémentaire de payer des taxes sur des produits qui sont déjà inabornables pour plusieurs. »

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Executive Chamber | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418